



**PRÉFET  
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

Service Économie Agricole et Développement Rural

le Puy-en-Velay, le 21/12/2022

## **Consultation du public – motifs de la décision**

**Projet d'arrêté préfectoral portant adoption de la charte d'engagements de SNCF réseau relative à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans le département de la Haute-Loire.**

**Soumis à consultation du public du 23 août au 13 septembre 2022.**

Le projet d'arrêté préfectoral qui a été soumis à la consultation du public prévoit d'adopter la charte d'engagements relative à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans le département de la Haute-Loire proposée par SNCF réseau au Préfet de la Haute-Loire.

Considérant les contributions apportées lors de la consultation publique effectuée sur le site internet des services de l'État en Haute-Loire sur le projet d'arrêté préfectoral portant adoption de la charte d'engagements de SNCF réseau relative à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans le département de la Haute-Loire.

Considérant la synthèse qui a été faite des contributions du public justifiant la prise en compte de l'ensemble du cadre réglementaire par la charte d'engagements relative à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans le département de la Haute-Loire proposée par SNCF réseau.

Je propose d'adopter sans modifications le projet d'arrêté soumis à la consultation du public.

Le Directeur Adjoint

Christophe MERLIN